



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



## Géographie

de l'Université des Antilles  
et de la Guyane - UAG

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Guyane, Martinique

Etablissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane – UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA150009148

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Pointe-à-Pitre, Université des Antilles et de la Guyane.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Géographie* est composée d'une seule spécialité, la spécialité *Environnement, territoires et sociétés dans le bassin caraïbe et l'Amazonie*. Ce master a pour objectif d'apporter une formation générale en géographie et en aménagement en proposant à partir du master 2, deux parcours aux ambitions différentes : un parcours *recherche* et un parcours *professionnel*.

Chacun de ces parcours propose deux unités d'enseignement dédiées au semestre 3 répondant à ces deux objectifs différents, la méthodologie de la recherche d'une part et les outils de l'aménagement d'autre part. Toutes les autres UE sont mutualisées. L'autre grande distinction entre les deux parcours concerne le semestre 4 qui correspond à la réalisation d'un mémoire de recherche pour le premier parcours ou d'un stage pour le parcours *professionnel*.

Dans le choix de ses contenus, la formation s'ancre dans l'espace amazonien et caribéen, mais propose aussi des enseignements plus généraux, notamment sur les outils et les méthodes. Les débouchés à l'issue de la formation sont la poursuite en doctorat pour le parcours *Recherche*, mais aussi les métiers de l'aménagement, de l'environnement et du tourisme pour le parcours *Professionnel*. Le dossier mentionne également la possibilité de se présenter aux concours de l'enseignement.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master *Géographie - spécialité Environnement, territoires et sociétés dans le bassin caraïbe et l'Amazonie* propose un projet pédagogique cohérent avec une entrée territoriale pertinente. En ce sens, la formation bénéficie d'un bon ancrage local, favorable à l'émergence de liens avec de nombreux partenaires locaux, mais aussi dans les pays voisins. Cette ouverture de la formation aux collaborations et aux partenariats avec des acteurs professionnels ou universitaires, locaux ou internationaux, mériterait néanmoins d'être amplifiée au regard des multiples bénéfices que la formation pourrait en retirer (insertion professionnelle accrue, intérêt pédagogique...). Le nombre d'intervenants professionnels est par exemple trop faible (un réseau de 7 intervenants professionnels seulement), notamment dans le cadre du parcours *Professionnel*.

Le positionnement de ce master dans l'offre de formation de l'établissement est convenable, même si l'énoncé des débouchés laisse apparaître quelques redondances : « métiers de la recherche » sans plus de précision dans les quatre mentions ; ou encore les intitulés « Conduite cohérente de projets de développement » (géographie) et « animateur de développement local et régional » (histoire) dont la distinction n'est pas évidente. L'ouverture d'un master en *Géographie et économie* dans la même université semble avoir participé à l'érosion des effectifs du parcours professionnel. Cette crise des effectifs est aujourd'hui jugulée mais l'établissement devrait mettre en avant les complémentarités entre ces deux formations qui paraissent à l'heure actuelle plutôt en concurrence l'une avec l'autre.

Le projet de formation aux métiers de la recherche et de l'aménagement est relativement clair, avec des contenus d'enseignement adaptés même si le volume horaire des enseignements (168 heures/semestre) peut paraître vraiment réduit mis face aux objectifs pédagogiques annoncés et peut éventuellement faire surgir des questions quant à l'interrelation entre les enseignements théoriques et méthodologiques. Par exemple, les cours d'enseignement en outils et méthodes (géomatique, télédétection, analyses multivariées et cartographie) pourraient être associés à des enseignements aux contenus plus thématiques s'ils bénéficiaient de plus grands volumes d'enseignement. La mutualisation d'UE avec d'autres disciplines scientifiques en M1 participe également de cette faiblesse des enseignements géographiques. La formation devrait alors soit se recentrer sur sa discipline, soit augmenter le volume horaire d'enseignement global, afin de se donner les moyens de son ambition pédagogique. La seconde solution serait la plus pertinente pour ne pas perdre l'intérêt pédagogique apporté par la pluridisciplinarité.

Si le parcours *Recherche* se dessine dès le M1, le parcours *Professionnel* ne débute qu'en M2 et dispose d'un très faible volume horaire spécifique. Un véritable parcours professionnel devrait commencer dès la première année de master. La formation pourrait alors s'enrichir de contenus supplémentaires permettant de singulariser davantage les deux parcours. Cela pourrait aussi améliorer et stabiliser l'attractivité de ce parcours. Le parcours *Recherche* est quant à lui très bien adossé aux équipes de recherche EA929 AIHP-GEODE et UMR ESPACE-DEV. Les sujets sont organisés en deux thèmes : Thème 1 - Territoires et sociétés, emprises spatiales (des Amérindiens à nos jours), intégrations régionales et disparités d'une part ; Thème 2 - Patrimoine et environnement : définitions, préservation, valorisations d'autre part. Au moins 7 étudiants se sont orientés en doctorat à l'issue de cette formation.

La spécialité affiche cependant un taux d'échec élevé chez les étudiants, en M1 comme en M2. Le dossier ne précise pas les raisons de ces nombreux échecs. L'équipe pédagogique devrait mener une réflexion pour élaborer des stratégies d'accompagnement des étudiants. L'insertion professionnelle est assez peu documentée et le spectre des débouchés professionnels semble peu ouvert. L'établissement devrait accompagner l'équipe pédagogique quant au suivi des diplômés relativement à leur insertion professionnelle.

- Points forts :

- Le master se positionne de façon originale et propose des contenus en adéquation avec les problématiques locales.
- L'enseignement des fondamentaux de la science géographique paraît solide, en particulier dans le domaine de la géomatique.
- L'équipe pédagogique complémentaire mène une réflexion interne importante, tournée vers une volonté d'amélioration et d'optimisation de la formation. Un réel travail est engagé sur la professionnalisation des étudiants.

- Points faibles :

- Le spectre professionnel est encore trop limité et l'environnement socio-économique est exclusivement régional.



- Le master ne propose pas d'ouverture à l'international, malgré sa position stratégique et les enjeux qui en découlent.
  - Les volumes horaires dispensés sont faibles, notamment pour l'enseignement des outils comme la géomatique ou l'analyse de données.
  - Les mutualisations interdisciplinaires paraissent disproportionnées au regard des faibles volumes horaires disciplinaires.
  - Le parcours *Professionnel* ne se distingue pas assez du parcours *Recherche*.
  - Aucun outil de suivi des étudiants n'est mis en place et la formation affiche un taux d'échec important.
- 
- Recommandations pour l'établissement :
    - La démarche de partenariat avec des partenaires professionnels ou universitaires, locaux ou internationaux devrait être amplifiée. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation pourrait être plus important.
    - Les volumes horaires dédiés à la géographie tant dans une approche théorique que méthodologique et technique pourraient être augmentés.
    - Le parcours *Professionnel* pourrait être amorcé en M1 et s'enrichir de nouveaux contenus.
    - Il serait souhaitable de réfléchir à l'articulation de ce master avec celui de *Géographie / Economie*, porté par la faculté de Droit et d'Economie, pour aboutir soit à un rapprochement (mutualisation), soit à une meilleure distinction des deux offres tant du point de vue des objectifs pédagogiques que de celui des débouchés professionnels.
    - Il faudrait que la formation (ou l'une de ses tutelles) se dote d'un outil de suivi de l'insertion des étudiants diplômés. Seul cet outil permettra de juger de la réelle adéquation entre l'offre de formation et le marché du travail local.
    - Enfin, une réflexion sur l'échec et l'abandon devrait être engagée, notamment pour étudier la possibilité d'un meilleur suivi et accompagnement des étudiants.



## Evaluation par spécialité

### Environnement, territoires et sociétés

Cette spécialité est identifiée à la mention, voir avis de la mention.



# Observations de l'établissement

**Présidence**

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroi@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles  
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,  
AERES,  
20, rue de Vivienne,  
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 8 septembre 2014

**Nos réf. :**

**UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1328**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation **du master de géographie (dossier : MA - S3MA150009148)**.

Une erreur factuelle portant sur le site où la formation est implantée (Schœlcher et non Pointe-à-Pitre) a été repérée et a fait l'objet d'une demande de rectification. Par ailleurs, je n'ai pas remarqué de remarques particulières à formuler quant aux observations ci-jointes rédigées par madame Françoise Pagny Bénito-Espinal, professeure des universités et responsable de l'autoévaluation de ce master.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à l'assurance de mes salutations distinguées.

  
**Corinne MENCÉ**  


**Pièce jointe : observations rédigées par la responsable de l'autoévaluation du diplôme.**

## **Observations sur le rapport d'évaluation**

Quelques points du rapport provisoire de l'AERES méritent une réponse de la part de la communauté des enseignants-chercheurs impliqués dans la formation. Il nous semble aussi utile de rappeler que cette expertise s'est faite sans que la moindre rencontre avec le collège des enseignants-chercheurs concernés n'ait été organisée, et sans que l'évaluateur soit connu. Il s'agit là, certes d'une procédure habituelle, mais qui a davantage la forme d'une sentence prononcée par un tribunal à visage couvert que d'échanges constructifs entre des membres d'une même profession. Ils auraient pu répondre à bien des points d'interrogation, auxquels les observations ci-dessous tentent de fournir un éclairage.

### **1. Un nombre jugé trop faible d'intervenants professionnels dans le parcours « professionnel »**

Si la remarque peut se justifier au vu du libellé du parcours, justement à vocation « professionnelle », il s'avère que le choix de limiter le nombre des intervenants professionnels ne résulte pas d'une décision délibérée de les exclure par les responsables de la formation, mais du respect d'une déontologie que les autorités de notre établissement ont beaucoup mise en avant, et ce, pour des raisons de gestion, qu'il n'est pas possible d'occulter. Ce choix ne peut se comprendre en faisant abstraction du contexte comptable global de l'Université des Antilles et de la Guyane.

Cette dernière est confrontée depuis de nombreuses années à des problèmes comptables dus entre autres à une charge de plus en plus élevée d'heures complémentaires, donc hors services statutaires, et ce, au point de mettre en péril ses équilibres budgétaires. Cette situation résulte avant tout de l'ouverture de nouvelles formations pour lesquelles la couverture des heures d'enseignement ne peut être assurée par le personnel statutaire. Cette faiblesse comptable a été soulignée à l'échelle de l'établissement lors des expertises. Aussi, les consignes au niveau des Facultés ont été strictes : couvrir autant que possible les enseignements par les services du personnel statutaire. Cela a été d'autant plus inévitable que le master de géographie bénéficiait de quatre Professeurs des universités (Henry Godard, Franck Dolique, Philippe Joseph, Françoise Pagny Bénito-Espinal) ainsi que d'un MCF HDR, Pascal Saffache, revenu au sein du département une fois sa mission de Président de l'Université achevée. Si à ce jour, de rentrée universitaire 2014-2015, Henri Godard a quitté l'établissement, le département de géographie compte 4 PR et 1 HDR qui ont l'obligation d'assurer leur service avant tout en master.

Mais cela ne signifie pas pour autant que des professionnels ne soient pas intégrés au sein d'UE, assurées majoritairement par des enseignants-chercheurs, ce qui n'apparaît pas dans la comptabilité globale réalisée dans le rapport d'auto-évaluation. De plus, il est tout aussi pertinent de remarquer que les interventions des professionnels ne peuvent se limiter à la filière « professionnelle ». Certaines unités

d'enseignement de la filière « recherche », dans des domaines impliquant des prolongements de recherche appliquée, doivent elles aussi faire appel autant que possible à des professionnels.

Nous en fournissons un exemple. Les années passées une UE (Réduction des risques) était assurée intégralement par une professionnelle, Patricia Balandier (architecte, spécialisée risques majeurs, expert risques majeurs auprès du président de Région Martinique). Pascal Saffache étant revenu au sein du département de géographie, il ne pouvait être question pour lui de ne pas assurer cette unité d'enseignement et ce, d'autant qu'elle correspond à sa spécialité. Cependant, il prend soin de faire intervenir des spécialistes, professionnels, dans le cadre de ses enseignements. Aussi le bilan en terme de répartition des heures entre service des statutaires et des professionnels a été effectué dans le dossier d'auto-évaluation sous une forme globale qui, en réalité, est nuancée par des interventions au sein des modules assurés par les enseignants-chercheurs. De plus l'évaluation a porté sur la globalité d'un contrat. Or il faut rappeler que la disponibilité des professionnels est très fluctuante. En outre le volant de professionnels disponibles est moins étendu que celui que l'on peut solliciter dans l'hexagone où les déplacements sont plus aisés et moins onéreux.

Enfin la couverture des charges financières des professionnels ne peut être assurée par des demandes de financement spécifiques aux collectivités territoriales, qui financent les frais d'investissement mais pas de fonctionnement. Il en découle des moyens nécessairement réduits pour ces interventions de professionnels qui sont évidemment essentielles une fois de plus en filière « professionnelle », évidemment, mais en filière « recherche » aussi.

## **2. L'ouverture du master en géographie-économie a assurément été pénalisante**

L'avis du rapport d'expertise de l'AERES est totalement justifié, à savoir que l'ouverture de cette formation, en cours de contrat, a bien contribué à l'érosion des effectifs. Le rapport fait remarquer à juste titre que l'établissement devrait mettre en avant les complémentarités entre les deux formations qui paraissent à l'heure actuelle, c'est exact, en concurrence l'une avec l'autre.

La mise en place de cette formation mixte, géographie-économie, hébergée par la Faculté SJE s'est faite dans la logique de poursuite de construction d'une filière mixte de licence géographie-économie existante. Si, dans l'absolu, le fait de concevoir cette filière complète, du L1 au M2, est en soi parfaitement recevable voire pertinent, les conditions dans lesquelles s'est faite cette mise en place ont abouti aux écueils soulignés dans le rapport d'expertise et clairement énoncés dans le rapport d'auto-évaluation. Aucun débat de fond ne s'était en effet déroulé au sein des départements concernés, appartenant à deux UFR distinctes, avant la demande d'habilitation. Les instances universitaires (UFR, CEVU), n'ont pas davantage discerné le risque pourtant évident d'une mise en concurrence possible. Il en a bien résulté une réelle mise en concurrence des deux formations, certes pertinentes en elles-mêmes, la question des seuils d'effectifs planchers à atteindre pour l'ouverture d'une nouvelle filière hébergée en SJE ayant été éludée, faute de concertation. Pourtant, des mutualisations avec parcours différenciés auraient parfaitement pu se concevoir, qui auraient permis à la filière mixte de géographie-économie d'exister dans une logique de complémentarité et non d'opposition, outre les filières « recherche » et « professionnelle » de la maquette actuelle du master de géographie. Il y a là un échec dont la filière géographie a évidemment pâti.

## **3. La question cruciale du nombre trop faible d'heures d'enseignement**

La communauté des enseignants-chercheurs impliqués dans le master de géographie ne peut qu'abonder dans le sens de cette critique. Cependant c'est l'interprétation effectuée par l'expert de l'AERES qui est

contestable, elle résulte d'un manque d'informations sur les modalités selon lesquelles la maquette qui a obtenu l'habilitation a été élaborée.

Le département de géographie se trouve au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Lors de la conception et de l'élaboration de l'architecture de formation de l'établissement, des consignes ont été données, imposant sans possibilité de négociation, des quotas horaires uniques pour les formations de la Faculté LSH, certes adaptés à des filières littéraires ou à certains masters de SHS, mais pas à tous, notamment au cas de la géographie. Aussi la géographie qui est une filière particulière au sein de la Faculté LSH, s'est vue insérée dans ce carcan imposé, aboutissant à un volume insuffisant notamment pour tout ce qui est des pratiques impliquant la maîtrise d'une technicité (*géomatique, télédétection, analyse multivariée et cartographie*). Les enseignants-chercheurs du master de géographie ont toujours dénoncé ces cadrages qui desservent la formation dont ils avaient la charge. Aussi, ils auraient vivement souhaité que, pour le prochain contrat, cette cohérence pédagogique soit ENFIN entendue et reconnue. L'expertise de l'AERES ne fait qu'abonder dans leur sens.

#### **4. Enseignements mutualisés avec d'autres disciplines scientifiques et particularités des parcours « recherche » et « professionnel »**

Le rapport provisoire souligne le déficit d'heures consacrées aux enseignements géographiques, ce que la mutualisation d'UE avec d'autres disciplines scientifiques contribue à expliquer, outre le volume global faible d'heures pour le master de géographie. Le choix de mutualiser des UE avec les masters d'histoire et d'info-com résulte lui aussi d'une politique d'établissement et de cadrages globaux, privilégiant les domaines (en l'occurrence le domaine SHS), avec le choix, certes tout à fait défendable, d'ouvrir en M1, S1, les enseignements à d'autres disciplines, complémentaires des SHS. Baser cette mutualisation sur la complémentarité de l'histoire, de l'anthropologie et de la sociologie aux sciences géographiques, n'est en soi nullement contestable et s'avère être fondé. Le problème est que, et le rapport d'auto-évaluation le souligne bien, ce choix de la complémentarité et surtout de la mettre en œuvre dans le cadre de la maquette en cours d'application n'a pas été couronné de succès. Les étudiants, légitimement soucieux de préparer leur avenir, auraient préféré, et cela se conçoit fort bien, disposer d'un volume horaire plus étoffé dans les UE d'outils et méthodes, et se voir dispenser des disciplines de SHS complémentaires dont ils ne voient pas assez en M1 l'utilité pour la préparation de leur devenir professionnel. Les réflexions menées par l'équipe pédagogique sur la formation actuelle, l'ont parfaitement discerné, ce qui aboutit à une volonté de réorientation pour la prochaine maquette.

La lecture de la maquette effectuée par l'expert AERES au sujet de la différenciation des parcours et de leur contenu, mérite deux remarques. Une fois de plus, les responsables de l'élaboration de la maquette en cours, n'ont nullement eu toute liberté de concevoir la formation à venir, et ce en dehors de tout cadrage émanant des instances de l'établissement (CEVU). La différenciation des parcours à partir du M2 (S3) et non dès le M1 fut vivement préconisée, voire imposée, surtout afin d'éviter les parcours dits « tubulaires », impliquant de trop faibles mutualisations d'enseignements. De plus, un parcours « professionnel » distinct du parcours « recherche » en M2 (S3) seulement, n'est nullement une spécificité du master de géographie de l'Université des Antilles et de la Guyane, et n'est pas le fruit d'une décision malencontreuse de l'équipe pédagogique. D'autres exemples similaires se trouvent dans d'autres universités. De plus, contrairement à ce qui est précisé dans le rapport d'expertise de l'AERES, cette différenciation entre les deux parcours en M2 S3 (outre le semestre 4) ne porte pas uniquement *sur un très faible volume horaire spécifique, ni sur la méthodologie de la recherche d'une part, les outils de l'aménagement d'autre part*. La différenciation est plus importante que cela, nous semble-t-il. Au S3, les étudiants de la filière professionnelle suivent, en dehors des unités d'enseignement complémentaires (langues, séminaires de laboratoire et pratique de l'oral), outre les outils mutualisés

car indispensables aux deux parcours (SIG et télédétection), 96 heures de droit, d'économie, de communication, et de cours spécialisés dans le montage de dossiers (montage de projets). Les étudiants du parcours « recherche » quant à eux, ne suivent que 80 heures, dont les contenus sont différents. Que la formation *s'enrichisse de contenus supplémentaires qui permettent de singulariser davantage les deux parcours*, bien évidemment oui, mais que les concepteurs du master de géographie ne soient pas pris dans un carcan formaliste imposé et non négociable qui fasse fi des réels besoins de la formation et de ses spécificités.

## **5. L'insuffisante internationalisation de la formation**

C'est à l'évidence une faiblesse de ce master et le rapport d'auto-évaluation l'a bien souligné. Cependant, des avancées notables ont été accomplies, avec des rapprochements en cours de formalisation avec les universités haïtiennes et des structures universitaires et de recherche brésiliennes.

En ce qui concerne Haïti, le département de géographie du campus *Henry Christophe de Limonades* souhaiterait établir une coopération pédagogique et scientifique entre nos deux structures, car de nombreux collègues enseignant à Limonades ne sont titulaires que du master et parfois même que de la licence. C'est la raison pour laquelle, la direction de ce campus souhaiterait qu'ils puissent obtenir des masters et des doctorats par le biais de nos formations et de notre laboratoire. Une mission d'enseignement réalisée sur place a permis d'établir les premiers contacts, de recenser les besoins, d'obtenir la liste des candidats potentiels pour le master et le doctorat, de façon à initier cette coopération dans les meilleurs délais.

Deux autres opportunités existent : la première, en partenariat avec l'université Paris 8, dans le cadre de la délocalisation de son master de géographie axé sur les risques naturels majeurs, puisque nous avons été sollicités pour y contribuer et bâtir prochainement un projet conjoint (Paris 8, Université des Antilles et IRD). Enfin, l'université Quisqueya (UniQ) est elle aussi favorable à une coopération avec notre laboratoire, pour permettre à un plus grand nombre de ses étudiants d'obtenir le grade de master, puis celui de docteur.

Pour ce qui est du Brésil une coopération avec l'université du Para (Brésil) est en cours de même qu'avec un centre de recherche basé à Rio de Janeiro, en association avec la Région Martinique. En décembre 2015 un séminaire sera organisé conjointement avec la Région Martinique (ou l'assemblée unique) et l'UA. Et à cette occasion, les termes de la coopération future avec l'université du Para seront définis. Cette coopération Para-Martinique porte déjà ses fruits puisqu'une brésilienne fera partie de l'effectif du master 1 de cette année universitaire 2014-2015.

## **6. Un taux de réussite déformé par un nombre d'inscrits substantiel d'étudiants qui ne suivent aucun enseignement**

Si le rapport souligne *un taux d'échec important en M1 comme en M2* en réalité il s'agit d'une lecture des chiffres mettant en rapport le taux de succès des inscrits. Il aurait fallu préciser, le taux de succès des inscrits suivant les enseignements. Les résultats seraient tout autres.

Bien des étudiants s'inscrivent pour des raisons qui n'ont rien à voir avec une quelconque intention de poursuivre des études de 3<sup>e</sup> cycle. Aussi ne les voit-on jamais ou quasiment jamais en cours, ce qui ne peut augurer d'un quelconque succès. Les étudiants inscrits et assidus aux cours du M1 au M2 sont en situation de succès à de très rares exceptions près. Par contre, il est vrai que le S4 (semestre de stage ou de rédaction du mémoire de recherche) reste encore une épreuve pour les étudiants, que les enseignants-

chercheurs doivent gérer au mieux en réalisant un véritable accompagnement personnalisé. Il arrive ainsi que des étudiants ayant réussi leurs S1, S2, S3, s'engagent dans une 3<sup>e</sup> année pour finaliser leur mémoire.

### **7. Un insuffisant suivi de l'insertion professionnelle des diplômés**

C'est une réalité dont l'équipe pédagogique a pleinement conscience et qu'elle ne réussit pas à corriger avec le temps, malgré les efforts déployés.

Aucun secrétariat n'est affecté à cette tâche au sein de l'UFR d'appartenance. Certes un observatoire de la vie étudiante au niveau de l'établissement existe mais que faire lorsque :

- les étudiants ne répondent pas aux enquêtes sur leur devenir professionnel
- les étudiants changent de courrier électronique sans en aviser leur établissement d'origine
- les étudiants changent d'adresse...

En fait c'est une véritable culture qu'il aurait fallu mettre en place, à l'image de celle des grandes écoles. Mais nous sommes encore loin de son instauration quoique des signes encourageants apparaissent. Des efforts supplémentaires seront aussi déployés par l'équipe pédagogique pour construire la prise de conscience de ses étudiants de la nécessité de contribuer à la construction de ce suivi.

En conclusion de cette réponse au rapport d'expertise de l'AERES, nous souhaiterions préciser que bien des faiblesses soulignées sont parfaitement discernées par l'équipe pédagogique qui a entrepris une véritable réflexion (du reste saluée par l'expertise de l'AERES) en vue d'améliorer l'offre existante et surtout de tirer des leçons de l'expérience actuelle. Nous tenons aussi à le réitérer, pour réussir cette amélioration, l'établissement doit reconnaître la place particulière de la géographie au sein de sa composante de rattachement.

Françoise Pagney Bénito-Espinal

Responsable de l'autoévaluation de la mention.